

Bienvenue à la Résidence Les Charmes de l'Yon



ÉDITO

Chères résidentes, chers résidents, chères familles,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue au sein de nos résidences.

L'arrivée en établissement est un moment toujours marquant et émouvant. Je veux vous assurer, en tant que président de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon et du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), que vous trouverez ici, pour vous-même ou vos proches, un cadre de vie sécurisant et attentif à votre bien-être.

Chacun entre en établissement avec un parcours, des habitudes, des fragilités, des ressources différentes et particulières. L'ensemble des professionnels de nos établissements en tiennent compte, pour permettre à chaque personne accueillie de rester pleinement actrice de son quotidien, de vivre au maximum de son autonomie possible, d'être toujours accompagnée dans l'écoute et le respect.

La résidence qui vous ouvre ses portes est avant toute chose un lieu de vie. Les équipes qui y travaillent sont engagées, compétentes et profondément attachées à créer, jour après jour, un environnement chaleureux, bienveillant et stimulant.

Soyez assurés que l'Agglomération de La Roche-sur-Yon et son CIAS, demeureront pleinement attentives à la qualité de votre quotidien.

Bienvenue chez vous.

Luc BOUARD,
*Maire de La Roche-sur-Yon
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération
Président du CIAS*



OUVERTURE

2016



24
résidents

LA RÉSIDENCE



Situé dans le centre bourg de Nesmy, l'établissement est implanté au cœur d'un quartier verdoyant, vivant et en pleine évolution. Accessible par les transports en commun, la résidence est entourée de parcours piétonniers aménagés permettant de rejoindre commerces et services de proximité.

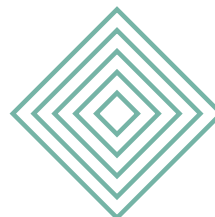
La résidence est un établissement confortable offrant aux personnes âgées accueillies un logement adapté à leurs besoins. Sont également proposés des services facilitant la vie quotidienne, des activités pour se distraire et une surveillance pour préserver l'autonomie et assurer l'accompagnement de la dépendance.

PRINCIPES DE VIE



RESPECT, CONVIVIALITÉ, TOLÉRANCE, ÉCOUTE, COMMUNICATION

Ces principes sont partagés par tous les intervenants, ils guident la conduite de chacun. Le personnel s'engage à les respecter. De la même façon, chaque personne domiciliée dans l'établissement accepte de suivre ces valeurs, tout en conservant sa liberté individuelle.





ACCUEIL

DES RÉSIDENTS ET DES VISITEURS

VISITES

Véritable lieu de vie, vous êtes libres de recevoir des visites en continu.

Néanmoins, une vigilance sera portée au respect des résidents et de l'organisation collective en place. En dehors des heures d'ouverture de l'établissement, un dispositif d'appel permet de prévenir le personnel de votre présence.

Vous avez la possibilité de recevoir votre famille dans des lieux mis à disposition. Des repas invités payants peuvent être organisés suivant les modalités prévues (se renseigner à l'accueil de l'établissement).

HEURES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

L'accueil administratif de la résidence est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h 30.

ABSENCE

Vous pouvez vous absenter comme vous le souhaitez à la journée ou plus, moyennant une information préalable des équipes en place, pour des raisons de sécurité et d'organisation du service (prévenir minimum 48 heures à l'avance).





NOTRE ÉQUIPE

Une équipe bienveillante vous accueille à la résidence,
afin de vous apporter toute l'aide dont vous avez besoin.

SERVICE ADMINISTRATIF ET D'ANIMATION

Directeur adjoint

SERVICE HÔTELIER

Agents de services, personnels de nuit

SERVICE MAINTENANCE

Agents techniques (mutualisés)



VOTRE LOGEMENT



La résidence dispose de 24 logements de type T1 bis

Le logement mis à disposition est **votre domicile**, un espace privé que vous pouvez personnaliser selon vos envies avec vos meubles et objets, dans le respect des besoins liés à votre autonomie. Chaque logement dispose d'une salle de bain individuelle avec douche, lavabo et toilettes et est équipé de placard, rangement, prise télévision, prise de téléphone et d'un dispositif d'appel.

Entièrement de plain-pied, votre logement s'ouvre sur un accès extérieur et une terrasse privative arborée, propices à la détente et à la convivialité.





ENTRETIEN LOGEMENT

Il est à la charge du résident libre de choisir pour ses besoins personnels le prestataire de son choix.



SÉCURITÉ DU LOGEMENT

Vous disposez de la clé de votre logement.

Vous avez la responsabilité de fermer la porte à clé en cas d'absence et la nuit.

Les portes de l'établissement sont fermées chaque soir. La résidence reste néanmoins accessible (sonnette extérieure).



ENTRETIEN DU LINGE

L'établissement met à disposition et assure l'entretien régulier du linge de lit.

Vous apportez votre linge de toilette, votre linge de table ainsi que vos vêtements personnels.

Tout votre linge, soigneusement identifié à votre nom, est pris en charge par l'établissement.

Il est collecté directement dans les espaces dédiés, à une fréquence régulière.



TRAVAUX DE DÉPANNAGE

Un agent technique assure un service de réparation et petits travaux pour les logements et équipements mis à disposition. Vos demandes doivent être transmises à l'accueil.

VOS ESPACES DE VIE



RESTAURANT

Les repas sont préparés par l'EHPAD de Saint-Florent-des-Bois et livrés chaque jour.
L'ensemble des repas est servi par le personnel, dans la salle de restaurant.
Les régimes alimentaires sont respectés conformément aux prescriptions médicales.
En cas de maladie, un menu allégé peut être servi en chambre.

HORAIRES DES REPAS

Le petit déjeuner est servi de 7 h 45 à 9 h en continu, le déjeuner à 12 h et le dîner à 19 h.

ESPACES DE PARTAGE

Des espaces de partage sont à disposition ainsi que des équipements :
bibliothèque, salle d'activités, salon télévision, jeux.

ACCÈS EXTERIEURS

L'établissement dispose d'espaces extérieurs sécurisés et aménagés.



VOS SERVICES



COURRIER

Votre courrier est distribué individuellement.

Vous avez la possibilité de déposer votre courrier affranchi à l'accueil. Il est relevé régulièrement par les services postaux.



SALON DE COIFFURE

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le coiffeur de votre choix pour une prestation dans votre logement ; le paiement est à assurer directement auprès du professionnel.



PETITES COURSES

Une petite boutique est ouverte tous les jours, en faire la demande auprès du personnel.



SERVICES RELIGIEUX

Une cérémonie catholique est célébrée une fois par mois au petit salon.
Pour tous les autres cultes, l'accueil reste à disposition pour vous renseigner.





TÉLÉVISION, TÉLÉPHONE ET ACCÈS INTERNET



Les logements sont équipés d'une prise télévision et d'une prise de téléphone.
Vous pouvez demander une ouverture de ligne auprès du secrétariat, les consommations restant à votre charge.

L'établissement est équipé d'un espace wifi public accessible à tous dans les espaces communs.



VOTRE SANTÉ

L'établissement n'est pas médicalisé. Vous faites appel, quand vous le souhaitez et en fonction de vos besoins, aux professionnels de votre choix : médecin, kinésithérapeute, infirmières, aide à domicile...

L'ensemble des frais restent à votre charge.

En cas d'absence du médecin ou en cas d'urgence, il sera fait appel au médecin de garde ou aux services d'urgences.





MÉDICAMENTS

Vous avez la possibilité de choisir votre pharmacien. Une livraison des médicaments est possible (vous rapprocher de l'accueil).



SURVEILLANCE DE NUIT

Une surveillance de nuit est assurée par du personnel de l'établissement qui effectue des passages réguliers et répond aux sollicitations et aux urgences.





VOS ACTIVITÉS

La résidence propose de nombreuses activités, animations et sorties adaptées tout au long de l'année. Chacun est invité à consulter régulièrement les panneaux d'informations.



LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS

Promenades, visites, spectacles, jeux, fêtes, expositions, anniversaires, échanges intergénérationnels...



POUR RESTER ACTIF ET ENTRETENIR L'AUTONOMIE

Atelier mémoire, gymnastique, activités manuelles, chant, activités créatives, cuisine...

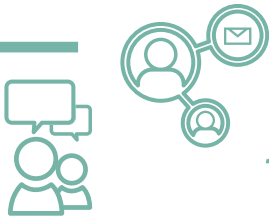


VIE SOCIALE

La présence et la participation de votre entourage sont vivement encouragées. L'établissement facilite la communication et met en place, à destination de votre entourage, des moyens d'information adaptés.

L'établissement n'assure pas les transports personnels (médicaux ou autres).

L'accueil est disponible pour vous orienter vers les prestataires.



VOTRE PARTICIPATION À LA VIE DE LA RÉSIDENCE

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

Instance consultative, le CVS est composé de représentants de résidents, familles, professionnels élus pour 2 ans et de représentants désignés du CIAS.

Le CVS permet à tous de s'informer sur le fonctionnement de l'établissement, de donner son avis et soumettre des propositions.

L'ensemble des CVS des établissements du CIAS est réuni annuellement.

AUTRES FORMES DE PARTICIPATION

L'établissement met en place d'autres moyens d'échanges et d'informations auxquels vous êtes invités à participer : animation, blablas café ...

SUGGESTIONS ET RÉCLAMATIONS

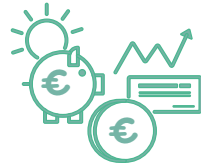
Pour toute suggestion et/ou réclamation, des formulaires sont à votre disposition, à l'accueil de l'établissement, pour améliorer votre quotidien.

ENQUÊTES DE SATISFACTION

Ponctuellement, vous pourrez être sollicités pour des enquêtes de satisfaction vous permettant de donner votre avis.



TARIFS ET AIDES FINANCIÈRES



Votre séjour vous est facturé sur la base d'une prestation socle (loyer et services communs) et de prestations hotelières comprises.

Les tarifs sont révisés annuellement par le Conseil d'administration du CIAS.
Sous conditions, des aides peuvent être attribuées (aide au logement, aide personnalisée à l'autonomie, aide sociale...). Vous pouvez vous rapprocher de l'accueil pour toute demande de renseignements.





Nous sommes à votre disposition pour toute interrogation et visite.

Résidence Autonomie Les Charmes de l'Yon

10 place Stanislas Cardineau - 85310 Nesmy

02 51 98 16 16

lescharmisdelyon@larochesuryon.fr

Irsy.fr      

